L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 79. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 9 JUILLET 1874. 27me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 9 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan.—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., No 91 de la rue de Chartres.—Etablissements, meubles et chevaux.

Un compte d'assessment, de taxes et de pénalités.

Nous recommandons à l'attention des journaux qui sentiment les intérêts de bons, les agioteurs et les spéculateurs en papiers d'Etat ou de ville, à l'attention des deux bureaux d'assessment qu'on nous regardez à bon droit comme deux bureaux d'exploiteurs, à l'attention des Démocrates, des Conservateurs et des Réformistes, à l'attention des Républicains Libéraux, à l'attention de tous les Français, blancs ou noirs, honnêtes ou non, nous recommandons à l'attention particulière de M. Kellogg, notre gouverneur par la grâce du président Grant et du sénateur Morton, le compte suivant d'assessment de taxes, de pénalités et de frais judiciaires de toutes sortes depuis 1867 pour l'Etat et depuis 1868 pour la ville.

En lisant ce tableau, tout ce monde de usuriers, de tripoteurs, de manipulateurs, de joueurs, de bureaucrates, de carrotiers et de gratte-papiers, comprendra comment la Nouvelle-Orléans tombe, pourquoi elle est tombée, et ce qu'il faudrait faire pour lui rendre non sa prospérité d'autrefois, cela est impossible, mais sérieusement pour la rappeler à la vie et la lui maintenir.

Il s'agit d'un terrain dans Pilie borné par les rues Lafayette, Poydras, Front et Dolhi, qui lui a payé en 1866..... $6,000
et sur lequel fut élevée une bâtisse d'après le prix de..... 5,000

Valeur totale à cette époque $10,000

Taxes d'Etat dues sur cette propriété :

Années.	Taxes.	Pénal.	Frais.	
1867.....	64 00	32 00	125 00	
1868.....	64 00	32 00	125 00	
Taxe de la Convention.....	75	37	125	
Taxe spéciale 1 cent, sont payées.....	5 00	2 50	7 50	21 00
1870.....	75 00	34 50	125 00	234 50
1871.....	75 00	37 50	125 00	237 50
1872.....	150 00	75 00	125 00	350 00
1873.....	150 00	37 50	125 00	312 50
1874 environ.....	150 00		125 00	275 00
Frais de Cour sur les taxes et dessus, environ.....			150 00	1,974 25
La susdite taxe de Ville $700.)			1,200 00	1,200 00
Total.....				$5,464 25

La propriété ci-dessus a été mise à l'encan par le shérif le 24 juin 1874 et n'a pas rapporté $3000. Cela veut dire que le public appréciateur, en pleine enchère, n'a pas jugé que le dit immeuble valût le cinquième de l'assessment d'Etat et le chiffre de l'assessment de ville. Cela veut dire aussi que le public appréciateur et libre n'a pas jugé que la propriété valût seulement en revenu le montant de la taxe, car, en mettant de côté les frais de poursuite et de pénalité, on voit par le tableau, que les taxes seules se sont élevées collectivement, en 7 ans pour l'Etat et en 6 ans pour la ville, à la somme énorme de $1615. Or, l'intérêt de $3000, montant qui n'a pas été trouvé à l'encan, serait de $1,400 pour 7 ans et de $1,200 pour 6 ans, sur le pied de 10 pour cent, quand la taxe à elle seule s'élèverait à $1641. A ce compte-là, la propriété vaut donc moins que rien, puisque elle occasionnerait à son maître une perte d'environ $40 par an, sur le prix capital de $3000.

Maintenant à supposer que ce prix de $3000, *qui n'a pas été atteint aux enchères*, soit le prix réel, et c'est voir la chose en beau que de l'admettre, il appert que les taxes des trois dernières années a été non pas de cinq, mais de dix et même de quinze et vingt pour cent, si l'on compare ce prix régulateur avec le double assessment ou la double taxe de l'Etat et de la ville.

Enfin, la vente de l'immeuble n'a pu produire les $2,654 25 de taxes, de frais et de pénalités pour les six ou sept années dont nous offrons le relevé précis et officiel. Le montant offert a été de $700 as dessous, ce qui met le propriétaire dans la position d'un banquier tortu vis-à-vis de l'Etat et vis-à-vis de la ville, puis qu'après un laps d'année de confiscation graduelle, il reste encore, nonobstant l'abandon de son bien, débiteur d'une somme de $700.

Quel argument pourrait-on faire valoir pour atténuer la valeur du mot dont nous nous servons ? N'est-ce pas là une confiscation véritable ? Pourrait-on dire que c'est la faute du propriétaire qui a mangé son revenu au lieu de payer ses taxes ? Mais à supposer qu'il ait chaque année retenu quelque chose, n'y avait-il pas droit ? Est-ce qu'un fermier ou granger cultive pour rien ? Est-ce qu'un agent ou administrateur gère pour rien ? Un granger, ou colon partiaire à, en tout pays, la moitié des produits qu'il fait rendre au sol et, en tout pays aussi, un agent ou administrateur a une commission.

Le propriétaire, dont nous exposons ici la ruine en détail, serait-il en le tort de prélever un droit exorbitant de ferme ou une commission exorbitante de gérant ? Non, il n'a pas fait cela, car le prix trouvé à l'encan prouve qu'on ne peut obtenir de son bien un revenu suffisant pour payer un impôt de 4 ou 5 pour cent sur l'assessement qui figure dans les rôles. Ainsi, de toute manière, il y a un confiscation et ce propriétaire a été la victime du brigandage des deux gouvernements de ville et d'Etat depuis 1867.

Et pour qui ce brigandage ? Au profit de qui ce brigandage ? Est-ce pour rémunérer une classe de gens ayant bien mérité du pays par d'éminents services ou de grands dévouements ? Non. On n'a pas besoin de faire du brigandage pour payer les services d'hommes honnêtes et utiles. Le patriotisme n'exigent pas tant ; les vrais patriotes n'exigent même rien. Toute cette dilapidation des deniers publics a eu lieu pour fournoyer les gens de couleur dans leur ignorance, pour corrompre les blancs et les noirs, et pour donner au parti radical une base de vénalité à défaut de toute autre.

Cette nécessité du radicalisme a entraîné la ruine de milliers de familles qui ont abandonné leurs biens au fisc et le fisc ici représente les monopoleurs, les spéculateurs, les acheteurs de bons au rabais, les agioteurs et tous les coupe de sottise les sections du pays et même de l'étranger. Tous ces honnêtes triposeurs prétendent aujourd'hui nous forcer à lever des taxes spéciales uniquement pour amortir au pair leurs créances frauduleuses sur l'Etat et sur la ville, et pour en obtenir l'intérêt, à un taux usuraire, jusqu'au moment où le capital, qui n'a jamais été fourni que par eux par fictivement, leur sera remboursé.

Nous pourrions citer beaucoup de cas pareils à celui qui figure dans cette article, et peut-être des cas pires. Mais cela nous semble inutile pour appuyer de nouveau la sollicitude des administrateurs de ville sur l'état déplorable de la propriété à la Nouvelle-Orléans. Nous les invitons, et nous invitons en particulier M. Sturken, à y apporter le seul remède possible en ce moment, une forte réduction dans les rôles de l'assessement. Il faut que cette réduction soit générale et vienne à la suite d'une résolution solennelle et coercitive. Si le Conseil de ville n'agit pas dans ce sens, il manquera à la confiance publique.

—*Le Daily Telegraph* publie la dépêche suivante :

Rome, 19 juin.—Le ministre d'Allemagne a de fréquentes conférences ici avec le ministre des affaires étrangères d'Italie ; on pense généralement que leur but est d'arriver à certains arrangements entre ces deux puissances, la Russie et l'Angleterre, dans le cas où des complications viendraient à surgir au sujet des difficultés pendantes entre la Porte et le vice-roi d'Egypte.

Trop lourd.—Notre ancien confrère, notre bon ami, portait la date du 8 juillet, d'un nouveau journal publié à Atlanta, Georgie, sous le titre de "Des Moines." Le dépeint son M. Alex. St. Clair-Abrams, mais le journal est publié par la "Atlanta News Association." Le News est un journal commençant qui est rédigé avec talent et dont la typographie est excellente.

La Dernière Création.—Ces soirs-ci un employé français exposait aux regards étonnés de ses amis la dernière création de la bibliothèque publique de Kentucky, bien qu'on ne connaît un grand nombre n'ont pas encore fini d'être en circulation populaire. Beaucoup devront être différé jusqu'au dernier tirage, le quatrième, qui doit avoir lieu le 31 juillet, où il ne sera pas en circulation sur ce billet. Tentez les chances de promptement devant que c'est la dernière chance de faire une brillante fortune dans le mouvement d'une roue. Une somme de $6,500,000, comptant, qui doit être distribuée en lots ou en prix de $500,000, $200,000, $75,000, $50,000 etc., etc., c'est ce qui n'a pas de parallèle dans l'histoire du monde. Il n'est donc pas surprenant que chacun tâche de profiter d'une telle chance. Tous les billets sont au pair nationalement.

Nous avons dans le *Shepherdstown Register*, de la Virginie occidentale :

Nous avons l'regret d'annoncer que Mr. Henry Shepherd, natif de ce comté et dans le cours progressif dans le commerce, bien que résidant temporairement à la Nouvelle-Orléans, depuis quelques années, est revenu avec sa famille ici un court séjour y passer l'été. Nos citoyens lui souhaitons la bienvenue dans le sein de sa connaissance. M. Shepherd était aussi grand propriétaire dans le sud, et une affaire d'un spéculateur exigeait son séjour à la Nouvelle-Orléans la plus grande partie de l'année. Il a aussi acheté de la belle résidence, qui appartenait à M. Jacques, et il est à l'intention de faire de 30,000 qu'il se propose de l'agrandir et de l'embellir. Nous espérons qu'il arrivera à la détermination de rester avec nous d'une façon permanente.

Dans deux jours
Le grand tirage du 11.
Avez-vous acheté votre coupon ?
Dans deux jours
Le grand tirage du 11.
Avez-vous acheté votre coupon ?
Dans deux jours
Le grand tirage du 11.
Avez-vous acheté votre coupon ?
Allez l'acheter immédiatement.

Meubles.—Vous parlez de meubles à bon marché ; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jas. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

Assessments Nos 166 et 167. Voyez dans la colonne des avis spéciaux la mort de Werner Kiehl et de Alfred Rouquet ; payables au bureau de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie et d'inhumation de bienfaisance de la Louisiane, rue du Camp No 19.

Ayant involontairement omis dans la liste du comité d'excursion de la Compagnie de Pompiers Vigilant No 3 le nom du chairman, M. Geo. Aufdemorse, nous croyons devoir reproduire notre entrefilet d'hier :

Vigilant Steam Fire Co. N° 3.—Cette excellente compagnie, formée de jeunes gens pleins de zèle et de courage, partira samedi prochain, 11, pour une grande excursion à Ocean Springs, d'où elle ne reviendra que le 13 au soir. C'est donc pour elle trois jours de fête et de repos, et elle y a bien droit, car dans les nombreux incendies qui se sont déclarés récemment à la Nouvelle-Orléans, elle a déployé une ardeur sans égale et a lutté contre le feu avec une incomparable énergie. Nous sommes donc heureux que nos braves amis du Vigilant No. 3 puissent aller se récréer un peu sur les bords du golfe.

La soirée du 11 sera consacrée à la danse. Il y aura grand bal à Illing's Hall. Pour le lendemain, dimanche, le programme annonce des jeux variés suivis d'une grande partie de base ball. Le journée de lundi sera marquée par une excursion à Corzville, etc., etc. On voit que le temps des touristes sera bien et agréablement rempli. Comme la fête exigera une certaine dépense, on attend de chaque invité une contribution de sept piastres.

Le comité d'excursion se compose de MM. Geo. Aufdemorte, chairman, Chas. Hemard, Chas. Kleihinger, J. Bogen et J. Fiesle. MM. Geo. H. Tardy, J. Herubert, E. Smith, M. Rapp, W. Gankardorff, J. Jacobs, N. Kreusb, W. Dietz, J. Bourgeois, J. Miller, L. Weisenbach, W. Fried, H. Eshmas, O. Adams, J. Wagner, W. Thrain, N. Wagner, G. Goyne, P. Zehner, J. Schlinger, agissent comme commissaires.

Le secrétaire de la compagnie est M. Geo. H. Tardy dont la courtoisie ne se dément jamais et qui se montre toujours plein d'affabilité et de prévenances envers tout le monde.

Affaires financières a Paris et a Londres.—On lit dans la *Semaine financière* :—La Banque d'Angleterre vient de réduire à 2 1/2 0/0 le taux de son escompte. Il y a littéralement, à Londres, encombrement de richesses disponibles ; les affaires n'ont jamais été plus languissantes, et rien ne fait entrevoir la fin de cette stagnation extraordinaire. C'est à grand'peine que les banquiers trouvent du papier à longue échéance au taux actuel de 3 1/2. Partout, du reste, la tendance est la même ; partout la surabondance de l'argent atteste le ralentissement des transactions de toute nature.

Sur tous les grands marchés européens les capitaux en quête d'emploi s'offrent à vil prix et, se portant vers les banques, ne parviennent pas à créer l'animation. Voilà bientôt 3 mois que les bilans de la Banque de France portent l'empreinte d'une situation que rien ne modifie : le mouvement des encaissées est considérablement réduit, les réserves d'espèces atteignent un niveau inouï.

Résumé En 1 1/2 qui existe aujourd'hui dans les capitaux, le taux légal à Londres et le taux légal à Paris, ne sont que favorisés encore du mouvement de l'escalade et arrêter les chèques étrangers chez nous. Très certainement, notre Banque pourrait, sans inconvénient pour elle-même, abaisser, elle aussi, son escompte. Mais il est permis de se demander si, au point de vue général, une mesure de ce genre aurait une utilité réelle. Il est bien évident que ce n'est ni l'argent ni le crédit qui font défaut pour faire face aux besoins disponibles. L'encaisse à 4 s'en accroît pendant que celle extérieure métriaux ; l'encaisse à 3 1/2 ou à 3 ne ferait pas davantage les éléments d'activité qui font défaut. La spéculation seule pourrait se prévaloir pour exagérer le prix des valeurs et créer un mouvement factice sur le marché financier. Ce fait n'existe nulle part, et ceux qui doivent dégager la Banque et qu'on peut mettre en balance avec le profit réel qu'en tirent les succursales nous assure du reste une prochaine concentration de ressources entre les mains de la Banque.

On lit dans le *Liberté* :

"Pendant un de ces discussions, à l'étranger, pour l'annexe à ses dépens ? Voici des nouvelles des perspectives européennes que l'on vient dans les rues de Rome :

"1870.—Mécontentement de la France. Armements de l'Italie. Nouveau Président en France, Mac Mahon et Fusion.

"1871.—Guerre franco-italienne. Paris bloqué par les troupes italiennes. Défaite de la France.

"1870.—Entrée triomphale de Paris. Traité de paix. La Corse, Nice et la Savoie sont données à l'Italie.

"1877.—Communisme et disette en France. Armement général. La France est divisée en quatre royaumes.

"1878.—Guerre en France.

"1879.—Désarmement général. Réforme de la religion. Suppression des jésuites.

"1880.—Paix générale qui dure dix ans. L'Europe est heureuse.

"*Et dans ce cercle cesse.*"

—Il vient de paraître, en Angleterre, le premier volume d'une vie de Napoléon III, écrite sur la commande de Fax-impératrice, par M. Blanchard Jerrold, ancien correspondant de l'*Athenæum*.

Chronique de la Ville.

Les élections.

Le vote d'hier s'est fait avec beaucoup d'ordre et de tranquillité. Il a été peu considérable, comme on devait s'y attendre, vu l'absence de toute question politique. Les journaux ont recommandé différents candidats, et la plupart des électeurs ont suivi leurs conseils. Quelques-uns ont voté pour M. Fellows, d'autres pour M. Powers, et la plus grande partie pour M. Labatut. Ce dernier a été élu par une majorité considérable.

Quant à M. Fellows, il a été battu dans tous les districts, excepté dans celui de la Nouvelle-Orléans, où il a obtenu une majorité de 1,200 voix. Dans le district de la Nouvelle-Orléans, M. Fellows a obtenu 3,000 voix, M. Powers 2,000 et M. Labatut 1,000.

Ce sont de bonnes nominations et qui tiennent recommandées. Le choix des candidats républicains pour la chambre des représentants a été très heureux. M. Powers, qui a été élu, est un homme d'affaires, un homme pratique, et il est très capable de rendre de bons services à la législature. Quant à M. Labatut, il a été un des membres les plus actifs de la convention qui a rédigé la nouvelle constitution. Il a été aussi membre du comité exécutif du parti républicain. Il a été un des plus ardents à combattre les mesures violentes et illégales de la faction Kellogg-Packard. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Nicholls comme gouverneur. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Penn comme lieutenant-gouverneur. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Wiltz comme secrétaire d'Etat. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Conway comme auditeur. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Antoine comme surintendant de l'instruction publique. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Hahn comme attorney-général. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Burke comme treasurer. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Lynch comme membre du congrès. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Leonard comme membre du congrès. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Sypher comme membre du congrès. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Elam comme membre du congrès. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Field comme membre du congrès. Il a été un des premiers à proposer la nomination de M. Wells